

Le taux de pauvreté mesure le nombre relatif d'individus situés au bas de l'échelle de distribution des revenus. Souvent, les préoccupations d'une société en matière d'équité portent davantage sur les personnes relativement défavorisées. Les mesures de la pauvreté retiennent donc généralement plus l'attention que celles des inégalités de revenus, certaines catégories de population, comme les personnes âgées et les enfants, suscitant de plus grandes craintes du fait qu'elles ne peuvent pas (plus) travailler pour sortir de la pauvreté.

Le taux de pauvreté moyen de la zone OCDE s'élève à 11% en 2010 (graphique 5.3.A). Israël et le Mexique enregistrent les taux les plus élevés (supérieurs à 20 %), alors qu'au Danemark et en République tchèque, la pauvreté ne touche qu'une personne sur vingt environ. Les pays anglophones et méditerranéens, le Chili, le Japon et la Corée affichent des taux de pauvreté relativement élevés.

La phase initiale de la crise a eu des retombées limitées sur la pauvreté monétaire relative (à savoir le pourcentage d'individus dont le revenu annuel est inférieur à la moitié du revenu médian national). Entre 2007 et 2010, seules l'Espagne, l'Italie, la République slovaque et la Turquie ont enregistré une hausse de plus d'un point de pourcentage de la pauvreté (barres du graphique 5.3.B). Au cours de la même période, celle-ci a reculé au Chili, en Estonie, au Portugal et au Royaume-Uni, et varié de moins d'un point de pourcentage dans les autres pays de l'OCDE.

Si l'on utilise un indicateur qui mesure la pauvreté par rapport à un niveau de référence « ancré » à la moitié du revenu réel médian observé en 2005 (en maintenant constante la valeur du seuil de pauvreté de 2005), on constate que les récentes augmentations de la pauvreté monétaire sont bien supérieures à celles suggérées par la pauvreté monétaire « relative ». C'est tout particulièrement le cas de l'Espagne, de l'Estonie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie et du Mexique (symbolisés par des losanges dans le graphique 5.3.B). Si la pauvreté relative n'a guère progressé et a même reculé dans ces pays, **la pauvreté « ancrée » a augmenté d'au moins 2 points de pourcentage entre 2007 et 2010 suite aux pertes de revenu disponible subies par les ménages défavorisés dans ces pays.** C'est seulement en Allemagne, en Belgique, en Israël et en Pologne qu'un repli de la pauvreté « ancrée » est observable en parallèle à une stagnation ou à une hausse de la pauvreté relative.

Les ménages avec enfants et les jeunes ont été particulièrement frappés par la crise. Entre 2007 et 2010, le taux moyen de pauvreté relative dans les pays de l'OCDE est passé 12.8 % à 13.4 % pour les enfants (0-18 ans) et de 12.2 % à 13.8 % chez les jeunes (18-25 ans). Dans le même temps, elle a reculé chez les personnes âgées, passant de 15.1 % à 12.5 %. Ce schéma confirme les tendances décrites dans des études antérieures de l'OCDE, **les jeunes et les enfants remplaçant les personnes âgées en tant que groupe le plus exposé au risque de pauvreté monétaire dans les pays de l'OCDE.**

Depuis 2007, la pauvreté des enfants a accusé une hausse considérable dans 16 pays de l'OCDE ; elle a augmenté de plus de 2 points de pourcentage en Belgique, en Espagne, en Hongrie, en Italie, en Slovaquie et en Turquie (graphique 5.4). En revanche, elle a reculé de plus de 2 points de pourcentage au Portugal et au Royaume-Uni. Dans le même temps, la pauvreté des jeunes a fortement progressé dans 19 pays de l'OCDE.

Contrairement à d'autres groupes d'âge, les personnes âgées ont été relativement épargnées par la hausse de la pauvreté monétaire relative pendant la crise. **Au cours des trois années précédant 2010, la pauvreté des personnes âgées a reculé dans 20 pays sur 32, et n'a augmenté de 2 points au moins qu'au Canada, en Corée, en Pologne et en Turquie.** Cela tient en partie

à ce que la récession a moins influé sur les pensions de vieillesse. Dans de nombreux pays (tout au moins jusqu'en 2010), celles-ci ont largement échappé aux compressions des dépenses mises en œuvre dans le cadre de l'assainissement budgétaire.

Définition et mesure

La notion de « niveau de vie décent » est perçue différemment selon les pays et les époques. Aussi n'existe-t-il pas, dans la zone de l'OCDE, de mesure communément admise de la pauvreté. Comme pour les inégalités de revenu, la mesure de la pauvreté repose sur la notion de revenu disponible équivalent des ménages. Des estimations sont communiquées par les consultants nationaux (voir plus haut l'encadré « Définition et mesure » de l'indicateur sur les inégalités de revenu).

Un individu est considéré comme pauvre lorsque le revenu équivalent de son ménage est inférieur à 50 % du revenu médian dans son pays. Il découle de l'utilisation d'un seuil de revenu relatif que le seuil de pauvreté augmente avec le revenu du pays. Cette variation du seuil de pauvreté en fonction de la richesse nationale traduit l'idée que la « non-pauvreté » correspond à la possibilité d'avoir accès aux biens et services jugés « normaux » dans un pays donné. Le taux de pauvreté désigne le nombre d'individus qui se situent en deçà du seuil de pauvreté.

En période de récession, l'interprétation des variations de la pauvreté relative par rapport au revenu médian courant peut s'avérer délicate. Lorsque les revenus de tous les ménages diminuent, mais que cette baisse est moins prononcée dans la tranche inférieure que dans la tranche intermédiaire, la pauvreté relative recule. La définition d'autres indices de la pauvreté « absolue », associés aux niveaux de vie antérieurs, s'impose donc pour compléter le tableau fourni par la pauvreté monétaire relative. C'est pourquoi les variations de la pauvreté sont également présentées au graphique 5.3.B au moyen d'un indicateur qui mesure la pauvreté par rapport à un point de référence « ancré » à la moitié du revenu réel médian observé en 2005.

Les données sont extraites de la *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, disponible à l'adresse : www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm.

Pour en savoir plus

OCDE (2013), « Crisis Squeezes Income and Puts Pressure on Inequality and Poverty – New Results from the OECD Income Distribution Database », www.oecd.org/fr/social/inegalite.htm.

OCDE (2011), *Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>.

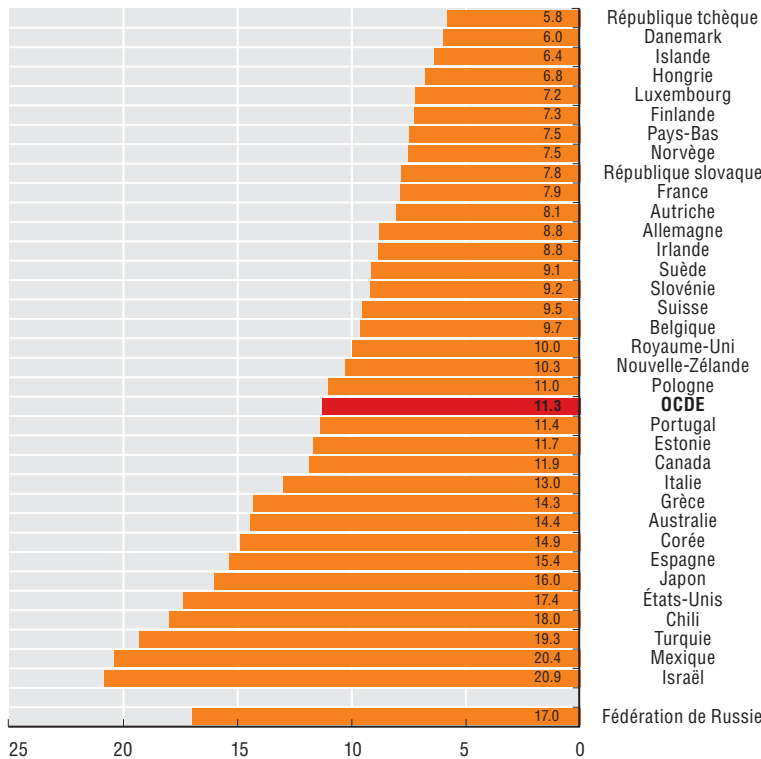
Notes des graphiques

Graphiques 5.3 et 5.4 : Les données se rapportent à l'année 2009 pour la Hongrie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Turquie ; à 2011 pour le Chili (au lieu de 2010) ; à 2006 pour le Chili et le Japon ; à 2008 pour l'Allemagne, l'Australie, les États-Unis, la Finlande, la France, Israël, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande et la Suède (au lieu de 2007). Aucune donnée 2007 n'est disponible pour la Suisse. Les derniers chiffres concernant les partenaires clés portent sur les années 2008-2009 ; les variations ne sont pas connus.

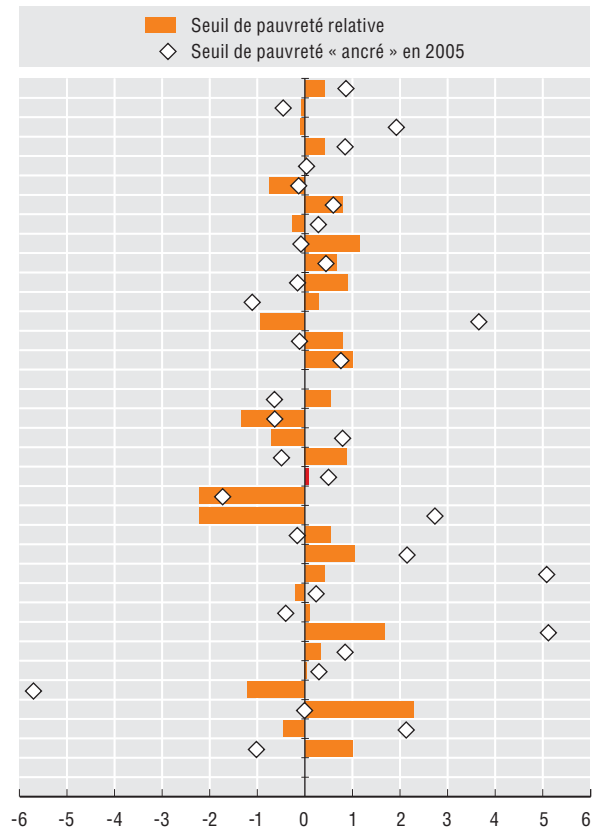
Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

5.3. Les taux de pauvreté relative varient fortement selon les pays, et l'évolution de la pauvreté diffère si le seuil est « ancré » au début de la crise

Partie A. Pourcentage des personnes vivant avec moins de 50 % du revenu médian équivalent des ménages, 2010

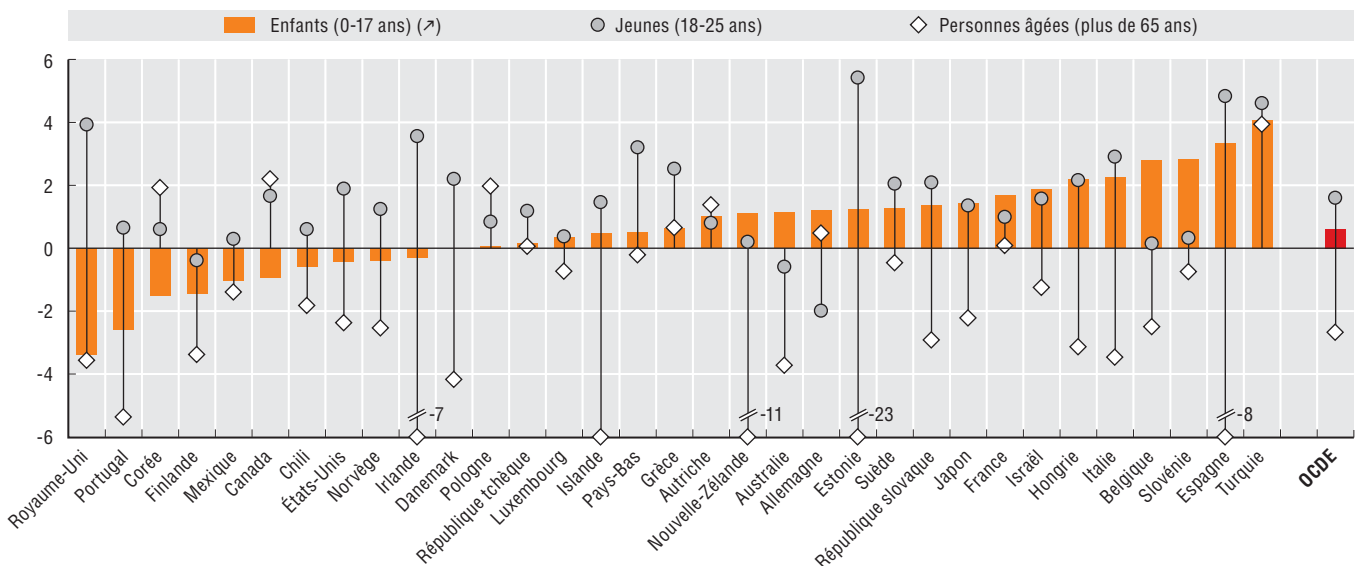


Partie B. Variation, en points de pourcentage, du taux de pauvreté relative et de pauvreté « ancré » entre 2007 et 2010



5.4. La pauvreté a augmenté chez les enfants et les jeunes et a baissé chez les personnes âgées

Variation, en points de pourcentage, des taux de pauvreté relative entre 2007 et 2010, par groupe d'âge



Source : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus, www.oecd.org/fr/social/donnees-distribution-revenus.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/8888932994814>



Extrait de :
Society at a Glance 2014
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Pauvreté », dans *Society at a Glance 2014 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2014-18-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.